

# PLU

Plan Local d'Urbanisme

Approbation

## 5- Cahier de Recommandations Architecturales

Vu pour être annexé  
à la délibération du  
Conseil Municipal en  
date du **15 FEV. 2008**



REVISION DU POS  
ELABORATION DU PLU

ETUDE REALISEE PAR :  
Atelier d'Architecture et d'Urbanisme  
François Seigneur  
225, rue Saint-Fuscien 80 000 Amiens  
Tel 03.22.53.70.72 Fax 03.22.53.70.71

FRANCOIS  
SEIGNEUR  
architecte  
d p l g

## CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES



## **Introduction**

<b>I-</b>	<b><u>Implantation du Bâti</u></b>	
	1- Dans un tissu traditionnel.....	4
	2- Dans un tissu récent.....	6
<b>II-</b>	<b><u>Forme</u></b>	
	1- Volumes principaux.....	7
	2- Toiture.....	9
	3- Annexes-Extensions.....	11
<b>III-</b>	<b><u>Éléments de Facade</u></b>	
	1- Matériaux.....	13
	2- Couleurs.....	14
	3- Ouvertures/Menuiseries.....	15
	4- Capteurs solaires/Antennes paraboliques..	17
<b>IV-</b>	<b><u>Clôtures - Plantations</u></b>	
	1- Nature et Forme des clôtures.....	18
	2- Plantations.....	19

L'architecture est à la fois une réflexion et une action qui nécessitent différentes étapes. Il s'agit plutôt ici de proposer un cadre, des indications et précisions pour la construction et l'entretien de ces dernières, en cohérence avec le paysage architectural, urbain et naturel définissant la commune de BRAY-LÈS-MAREUIL.

Le tissu urbain et le paysage ne sont pas des entités stables ; ils sont en perpétuelle évolution, et de ce fait fragiles. Leur bonne connaissance constitue un garde-fou efficace contre leur dégradation et est garante de la possibilité pour la commune d'une unité dans la diversité.

Construire un bâtiment, l'agrandir, l'agrandir, sont des gestes importants tant du point de vue individuel, que vis à vis des paysages, des usagers des lieux et des générations futures. Ainsi l'attention est portée sur la responsabilité de chacun en ce qui concerne le paysage dans lequel les constructions s'insèrent. La notion d'impact, de nuisance par rapport à autrui devrait préoccuper les futurs constructeurs et ceux qui délivrent des permis et autorisations, que ce soit en fait de restauration ou de construction.

Ce cahier a pour volonté :

- D'aider dans les choix
- De fournir des éléments d'information sur les points qui conditionnent la qualité d'un projet de construction nouvelle, d'extension, réaménagement ou même simples travaux d'entretien.

**Outil complémentaire du règlement du Plan Local d'Urbanisme de BRAY-LÈS-MAREUIL, le cahier de recommandations architecturales se veut être un guide illustré des actions à entreprendre ou non et qui, à disposition de chacun, peut permettre d'éviter des erreurs irréversibles tout autant que l'écueil d'une réponse négative à une demande de travaux, de permis de démolir ou de construire...**

Pour toute personne souhaitant s'installer à BRAY-LÈS-MAREUIL, le premier regard doit concerner la situation du terrain à construire ou du bâtiment existant à réaménager.

Il faut savoir tirer parti de :

- La situation
- La relation au terrain
- La forme du terrain

Sont en jeu des notions diverses comme la nature du sol, le relief, l'orientation, la situation, l'environnement visuel et sonore...

Il ne s'agit pas ici d'entrer dans les détails de ces notions<sup>1</sup>, mais plutôt de décrire les situations les plus fréquentes sur la commune de BRAY-LÈS-MAREUIL et de donner de simples recommandations.

## I-1 Implantation du bâti dans un tissu traditionnel

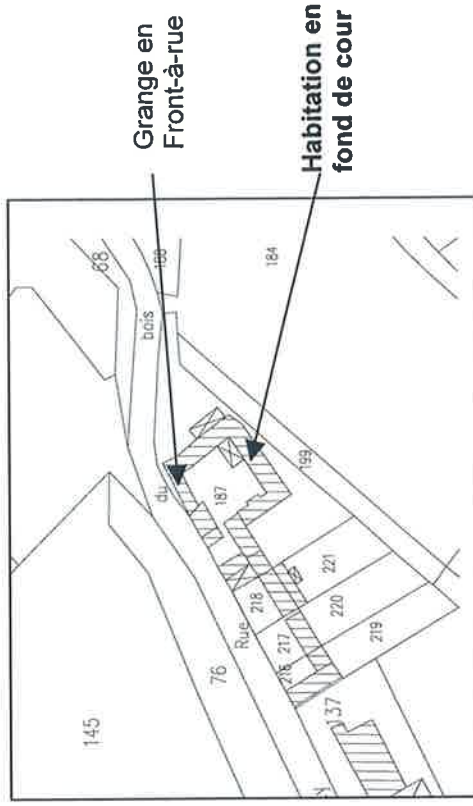
Historiquement en Picardie maritime, nous trouvons une division du sol irrégulière. On remarque surtout que le parcellaire sur lequel est construit le village et semblable au parcellaire de culture. La parcelle est large sans être vaste. La maison qui s'installe dessus peut prendre ses aises, tout en ne s'étendant pas ; elle dégage la cour en s'implantant sur les limites. Et comme le découpage, qui ne paraît pas avoir été fait en vue de la construction, n'est pas en général perpendiculaire à la rue, l'ensemble affecte la forme d'un trapèze irrégulier. Ainsi la ferme-type se compose d'une cour sur la rue. La grange est sur un côté de la cour, l'habitation sur n'importe lequel, avec dans son prolongement ou en équerre les dépendances.

Ainsi, on constate qu'il existe un rapport entre la constitution du village traditionnel et le parcellaire.

Si la ferme picarde, quel que soit son type, est pour la plus grande part la résultante d'un parcellaire impératif, on voit bien que si par des moyens de remembrement, on détruit ce parcellaire, rien ne s'oppose à ce que d'autres dispositions soient envisagées.

<sup>1</sup> On pourra consulter la plaquette "Pour ceux qui veulent construire une maison- Etudier avant de décider" publié par le C.A.U.E de la Somme avec le concours du Conseil général de la Somme, en collaboration avec la Direction Départementale de l'Équipement de la Somme.

Exemple de ce type de tissu à BRAY-LÈS-MAREUIL :



➤ Pour ceux qui achètent ces habitations typiques avec grange sur rue :

A éviter	Ce que vous pouvez faire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abandon ou destruction des granges (le village perd peu à peu de son caractère picard)</li> <li>- Les portes métalliques (ne s'accordent pas avec le style traditionnel)</li> <li>- Les peintures criardes, le vernis brillant. Une maison ancienne perd beaucoup de son charme le jour où l'on veut trop en faire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir une autre utilisation (garage, atelier, salle de jeux) pour ces bâtiments qui ont l'avantage d'exister, d'être construits dans le même style que votre maison et d'être solides à condition d'être entretenus régulièrement.</li> <li>- Acheter, à moindre frais, une porte charretière d'une grange abattue ou copier les bons modèles, simples...</li> </ul>

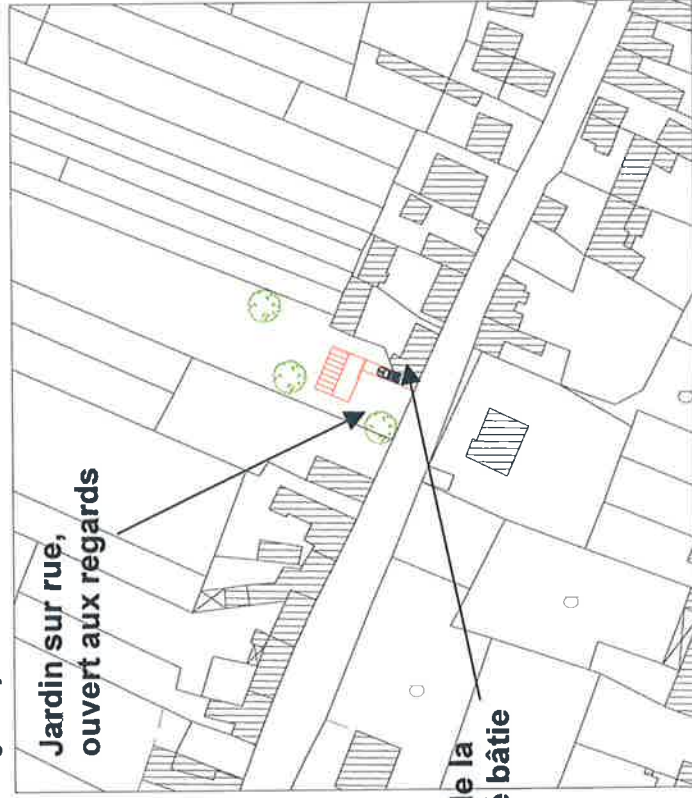
- Lorsque la parcelle que l'on vient d'acquérir se situe dans un tissu traditionnel « à l'alignement » :

La position de la maison doit tenir compte du contexte urbain dans lequel elle va se développer.



### A éviter

Une implantation en milieu de parcelle, ne permet pas toujours de rentabiliser les espaces latéraux et ne donne pas un véritable usage du jardin sur rue, ouvert aux regards.



Simulation sur plan (commune extérieure)

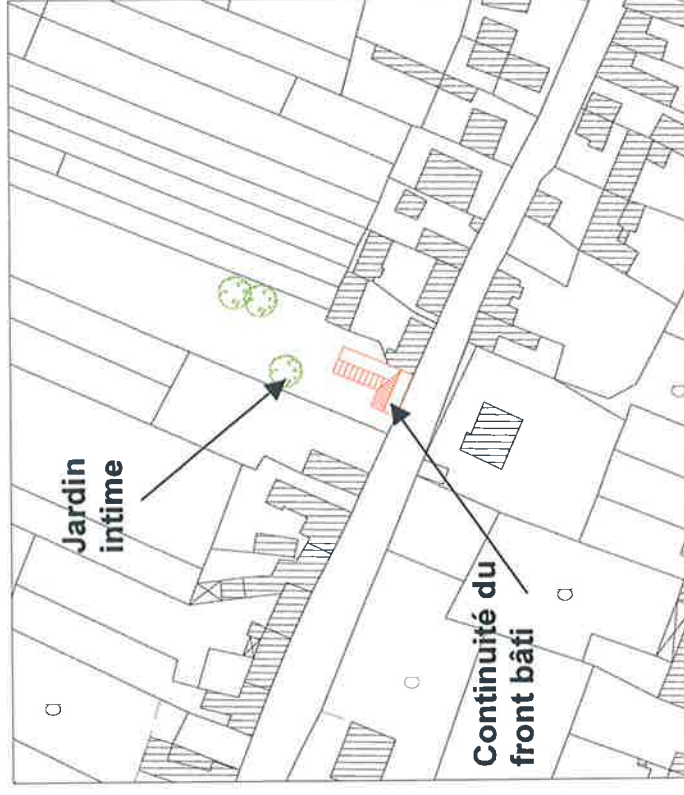


Alignement sur rue  
- Grande rue-



### Ce que vous pouvez faire

Une implantation à l'alignement sur rue permet d'avoir une continuité bâtie dans la rue, un grand jardin et préserve l'intimité à l'arrière de la construction.



Simulation sur plan (commune extérieure)

## I-2 Implantation du bâti dans un tissu récent

A l'habitat rural traditionnel, avec ses particularités et ses matériaux du terroir, se substitue un habitat qui, industrialisé se soucie guère du caractère rural ; c'est le règne du « pavillon » qu'il se trouve en lotissement ou qu'il se montre à l'orée de l'ancien village.

A cela s'ajoute le désir de faire faussement rustique ou campagnard (faux linteaux, faux enduits...) : on ne souhaite plus s'intégrer aux paysages, mais au contraire on veut « ressortir » que ce soit par des plantations d'arbres « décoratifs » ou tout autre moyen.

L'implantation contemporaine la plus fréquente est la construction pavillonnaire au milieu du terrain. Ce type d'implantation est en général une mauvaise occupation du sol, qui rend difficile les relations entre tissu contemporain et tissu traditionnel, nuit à la définition de la rue et de l'espace public et enfin, empêche le plus souvent la création d'un jardin utilisable, agréable et protégé. Difficilement appropriable, difficile à planter correctement, le jardin est alors le plus souvent un espace résiduel et sans qualité, ce qui en dévalue autant l'usage que l'apparence.

À force d'opter pour ce type d'implantation, sans tenir compte du lieu et des situations, on « banalise » les paysages en les rendant monotones et par conséquent sans qualité.

**Il est donc conseillé de :**

- Planter sa construction à l'alignement sur rue ou avec une légère marge de recul est souvent une meilleure façon de préserver l'unité future de la rue et du paysage, mais aussi le moyen de profiter d'un plus grand jardin, protégé à l'arrière de la maison : c'est aussi l'accès à la construction le plus confortable et le plus économique... Les intérêts collectifs et individuels sont liés...



Implantation au cœur d'un lotissement récent  
Extérieur à la commune



Implantation type pavillonnaire standard  
Extérieur à la commune

## II-1 Volumes principaux

Massive et coiffée d'une ample croupe en pannes, la maison picarde allie la force à la simplicité. Souvent les projets de maisons individuelles ont une inspiration rurale et ces projets présentent certaines maladresses. Pour autant une certaine diversité de formes et de matériaux n'est pas forcément dommageable.

### A éviter

- Les volumétries trop fantaisistes, trop complexes (multiples volumes agglomérés) ou trop « ostentatoires » (tourelles, frontons à colonnades).



Pavillon récent de l'agglomération amiénoise

- Les volumes ramassés ne caractérisent pas les paysages picards.



Exemple extérieur à la commune



Volumétrie traditionnelle extérieure à la commune



### A recommander

On conseille des habitations au volume allongé, avec une largeur limitée.

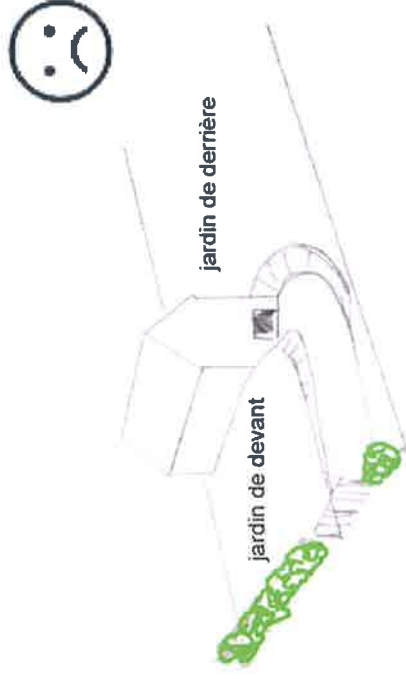


Ici deux exemples extérieurs à la commune qui respectent des proportions traditionnelles



Les garages participent à la morphologie de la construction :

### A éviter



Les accès en façade

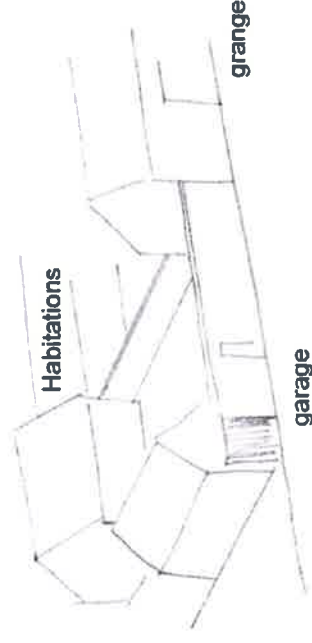
Les garages enterrés nécessitent une rampe d'accès

- Qui gaspille du terrain
- Surcoût important
- Détruit le paysage



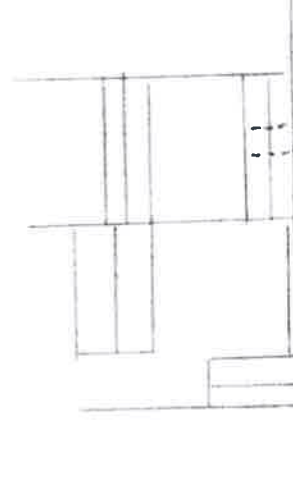
Espaces flous.

### On préconise



Les garages de plain-pied sont pratiques

- Structurants pour la rue et pour la parcelle
- Respectueux du tissu traditionnel, l'extension peut être prévue



Espaces structurés et privatisés

## II-2

### Les toitures

Les toitures jouent un rôle important dans la définition et l'apparence d'une construction, ainsi que dans la vision lointaine du paysage urbain et sa relation au territoire et à l'étendue.

Concernant les toitures des constructions traditionnelles picardes :

En général toitures à deux pentes avec coyau, et parfois une croupe, caractérisées originellement pas une couverture en tuiles traditionnelles ou parfois en ardoises.

Certaines de ces constructions présentent des lucarnes en toiture qui doivent faire l'objet de soins particuliers.



#### A éviter

- Le toit à faible pente
- Une silhouette trop rectiligne : un toit neuf et trop régulier donne un aspect moderne à la construction
- Les ouvertures en toiture de type châssis de toit sont tout à fait dommageables

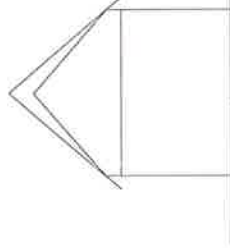
Pente de toit trop faible



#### A préconiser

- Une pente de toit en tenant compte de l'inclinaison dominante des constructions aux alentours
- Les matériaux de couverture utilisés en cas de travaux doivent se rapprocher au maximum des matériaux et des couleurs originelles

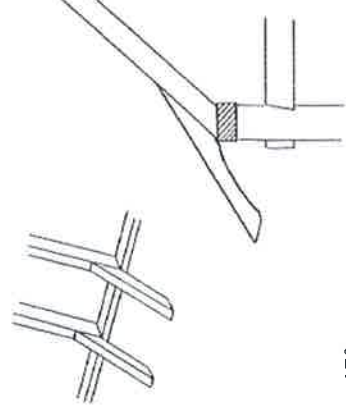
- Veiller à ne pas altérer les formes de toiture (la disparition des coyaux en cas de remplacement de charpente est à proscrire)



Pente max 45°



Exemple de toiture avec coyau présent sur la commune



Les coyaux favorisent l'étanchéité au bord de la toiture, à l'endroit du raccord avec le mur et rejettent les eaux vers l'extérieur plutôt qu'elles ne ruissellent sur les murs.

### Concernant les toitures des constructions neuves :

Il est fortement recommandé que :

- Les toitures des maisons principales soient à deux pentes, on peut disposer la ligne de faîtage de façon parallèle à la rue, comme cela se fait le plus souvent aujourd'hui, mais aussi transversale à la rue.
- Une pente minimale de 40° pour la toiture ; avec les tuiles unies, de couleur rouge ; des pentes plus douces pourront être employées pour la réalisation de coyaux (au bas des toits), d'appentis, d'extensions, etc.



Matériaux de couverture ne respectant pas les caractéristiques du bâti picard  
Exemple extérieur à la commune

- Les lucarnes maçonnées soient implantées dans la partie basse du toit, à l'aplomb du mur du rez-de-chaussée.
- En cas de combles aménagés de disposer des lucarnes qui permettent de travailler la forme du toit, sa silhouette, et de ne pas nuire à sa 'texture' et sa nature.
- Les souches de cheminées soient en briques rouges unies
- Les châssis de toit ne dépassent pas 0,80m<sup>2</sup> (soit 1,00 x 0,80m), seront posés dans le sens de la hauteur (hauteur supérieure à la largeur) ; et de préférence encastrés dans la toiture.

### Lucarnes recommandées :



lucarne à croupe, dite capucine ou "à la capucine"



lucarne à deux pans dite jacobine, en bâtière ou à cheval

### A éviter :

- Les châssis de toit en toiture sur rue ;



Exemple extérieur à la commune



- Les « queues de Geais » ;



Exemple extérieur à la commune

- Les lucarnes rampantes à jouées courbes (« chapeau de gendarme »).

## II-3

### Annexes- Extensions

L'extension permet d'adapter un bâtiment existant aux besoins modernes de confort et d'équipement.

Un bâtiment annexe peut être soit accolé à l'habitation principale ou soit isolé. Contrairement à l'extension, l'annexe n'a pas vocation d'augmenter la surface habitable. Elle est majoritairement utilisée pour du stockage (garage, abris, remise, etc.)

On constate trop souvent l'utilisation de « bricolage » ; c'est à dire l'assemblage de formes diverses sans considération pour l'aspect général du bâtiment et pour son environnement. L'extension et l'annexe accolée sont souvent construites avec des matériaux de mauvaise qualité, ce qui aboutit finalement à dévaloriser l'habitat d'origine.

Un soin particulier doit également être apporté au bâtiment annexe isolé de façon à obtenir une unité d'aspect entre les différents éléments bâtis présents sur la parcelle.

On préconise :

- Un souci de cohérence et d'unité entre l'extension, la construction existante, les annexes et son environnement devra être recherché, notamment par la couleur et les matériaux de couverture.
- Que le volume soit dans le prolongement de la maison ou adossé sur les bords de la façade.
- Le toit dans le prolongement du toit principal ou perpendiculairement au volume de la maison.
- Les vérandas doivent s'élever de préférence sur un soubassement maçonné.

Les toitures des extensions et des annexes accolées :

- Pour une surface supérieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>, seront à double pan avec une pente similaire à la toiture de la construction principale ;
- pour une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>, le monopente avec une pente inférieure à celle de la construction principale sera autorisé



Exemple extérieur à la commune



Les toitures des annexes isolées :

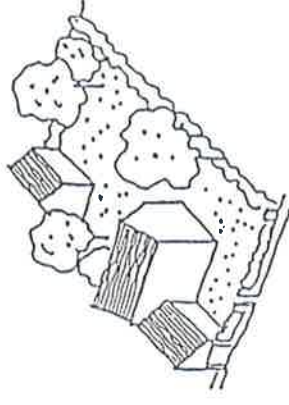
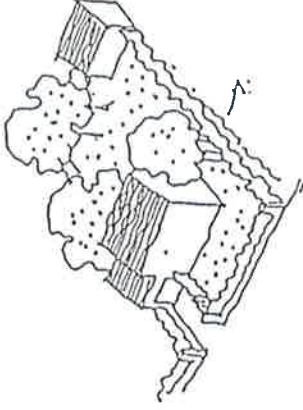
- Pour une surface supérieure à 20 m<sup>2</sup>, les toitures seront à deux pans, avec un angle minimum de 30°.



Exemple extérieur à la commune

### On recommande

Dans la plupart des cas d'accoler ou d'intégrer le garage ou les annexes à la construction principale ou encore au registre de clôture du terrain. Ce dialogue entre annexe et construction principale passe évidemment aussi par les matériaux.



Le garage peut être intégré au volume de la maison

Il peut être accolé à la maison et desservi directement sur la rue évitant ainsi la circulation sur la parcelle

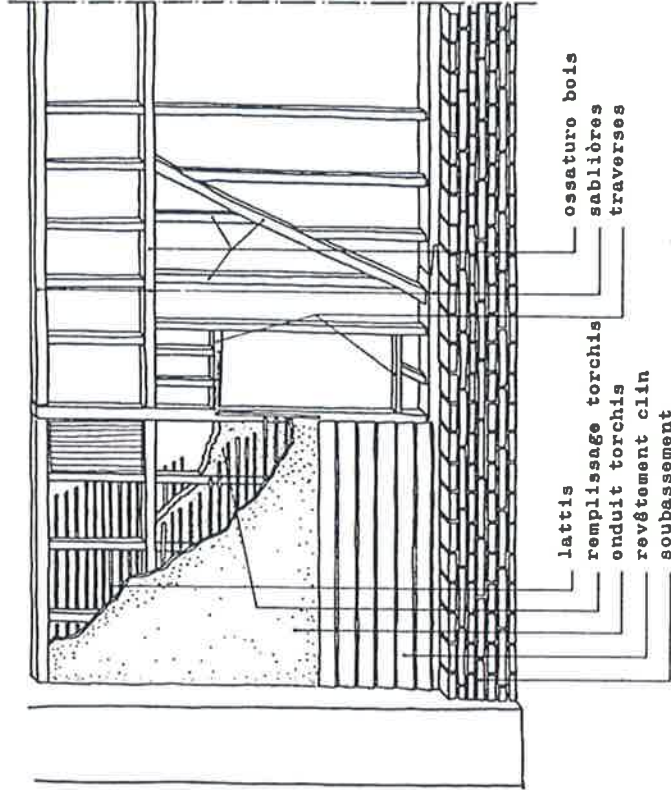
### III-1

### Matériaux

Quelques habitations à BRAY-LÈS-MAREUIL ont conservé les façades en pans de bois :

- matériaux utilisés : briques pour les soubassements, structure porteuse en bois de chêne. L'ossature comporte un quillage vertical, des écharpes en contreventement reposant sur une sablière basse et transmettent les charges de toiture reprise par une sablière haute

Le revêtement extérieur est soit en torchis soit en planches horizontales (sapin) posées à clin ou en crémaillère.<sup>2</sup>



La préservation du patrimoine architectural de la commune passe par des actions de conservation des éléments bâtis de qualité.

<sup>2</sup> Extrait de la plaquette: "Il faut sauver l'habitat rural picard"-Direction Départementale de l'Équipement de la Somme, Service Départemental de l'Architecture, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

### Conseils pour les constructions neuves :

- La référence pour les constructions neuves ne doit pas être obligatoirement l'imitation. La référence doit être principalement typologique et 'topologique' (implantation, garder l'esprit) et peut à la fois intégrer des matériaux plus contemporains ( bois, béton, zinc ou inox) tout en s'intégrant au contexte
- L'emploi de la **brique** est fortement recommandé : les briques seront de couleur rouge unie.
- En cas de réalisation d'un soubassement (en briques, en enduit ou associant briques et enduits) celui-ci devra être saillant et réalisé sur le pourtour de la maison ; il devra descendre jusqu'au sol et le long des façades dégagées du sous-sol.



Soubassement en briques



Soubassement en briques qui descend le long des façades dégagées du sous-sol.  
Exemple extérieur à la commune.

### III-2

### Couleurs

Les recommandations suivantes sont destinées aux futurs constructeurs :

- Dans un souci d'intégration paysagère, les pignons doivent être traités de couleur soutenue, du moins pour la partie triangulaire :

#### Solutions proposées<sup>3</sup> :



- Application d'un enduit foncé sur tout ou partie du pignon, avec mise en valeur éventuelle d'un rang de briquettes entre les couleurs différentes.



- Mise en place de planches de bois posées à clins.

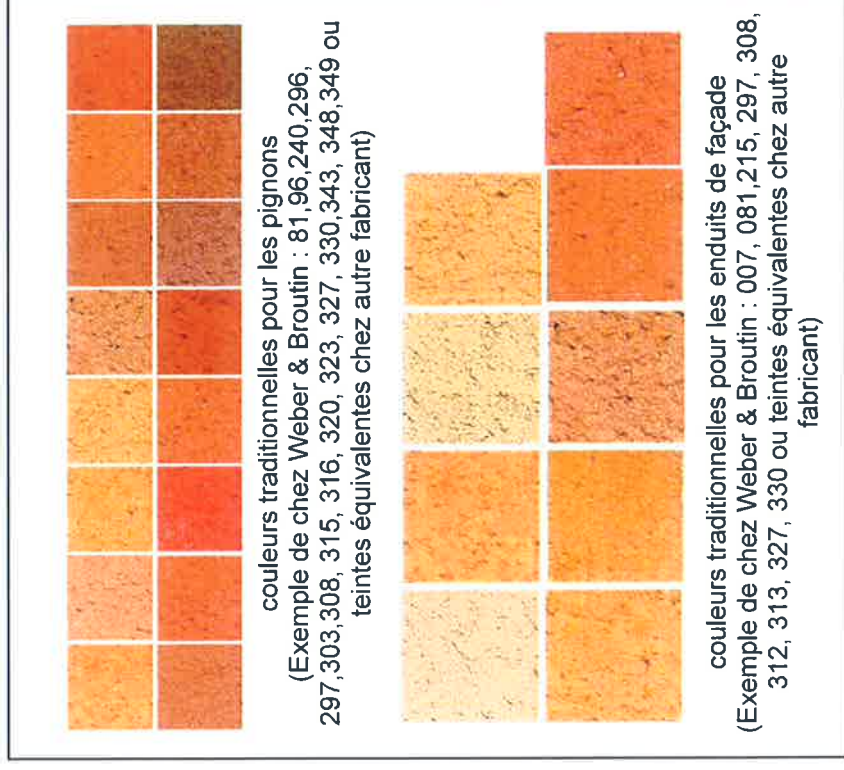
- L'enduit de façade sera lissé ou projeté fin, de couleur ocre-beige à ocre-rouge, il sera réalisé jusqu'au sol. L'emploi d'un enduit de couleur soutenue est destiné à établir un contraste coloré entre des menuiseries et l'enduit.

- Les menuiseries de bois devront être peintes de couleur soutenue ( rouge, ocre rouge, vert, bleu,...), ou lasurées dans une teinte sombre (brun, brun foncé...)

<sup>3</sup> Extraites de la fiche technique maisons individuelles, version janv-2004 SDAP de la Somme



Exemple extérieur à la commune- impact du pignon en enduit clair par rapport à un enduit couleur brique



### III-3

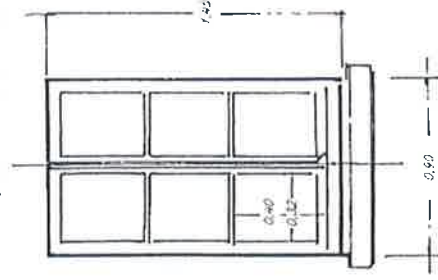
## Ouvertures/Menuiseries

Pour les maisons traditionnelles :

La mise en œuvre est très simple et souvent à l'origine de la dégradation de la façade par infiltration d'eau. Les fenêtres sont de petites dimensions 126x95 à 175x90, plus larges que hautes.

### Petits conseils de restauration :

- Il est nécessaire d'adapter les fenêtres en fonction de l'époque de la construction
- C'est la partie basse de la fenêtre, pièce d'appui et jet d'eau, qui souffre le plus des intempéries, alors que la partie haute, abritée, est souvent en bon état.  
Plusieurs possibilités :
  - faire exécuter des greffes des parties abîmées par un menuisier habile.
  - refaire la fenêtre à l'identique ou copier un modèle authentique.
- L'utilisation d'un double vitrage risque de grossir démesurément les petits bois. Ne pas dépasser 4 cm. Il est possible de faire un survitrage, qui ne change pas l'aspect d'une fenêtre ancienne.

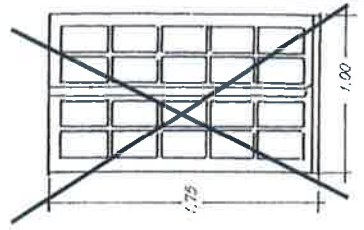
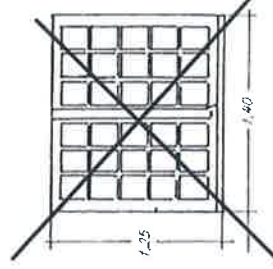
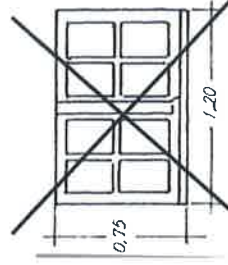


Bonnes proportions de fenêtre



### Eviter :

- les menuiseries préfabriquées
- les baies trop larges ou les carreaux trop hauts



- Les carreaux de fenêtre « aspect moderne » et les coffres extérieurs de volet roulant



- De placer une fenêtre au fond du mur, créant un trou profond et ne laissant pas d'embrasure.



### Pour les constructions neuves :

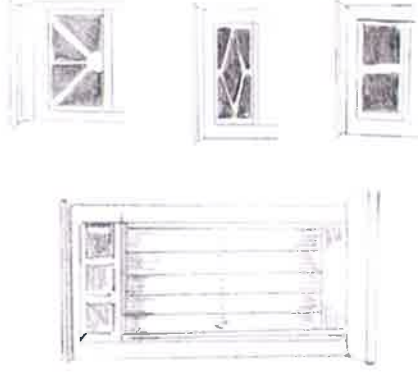
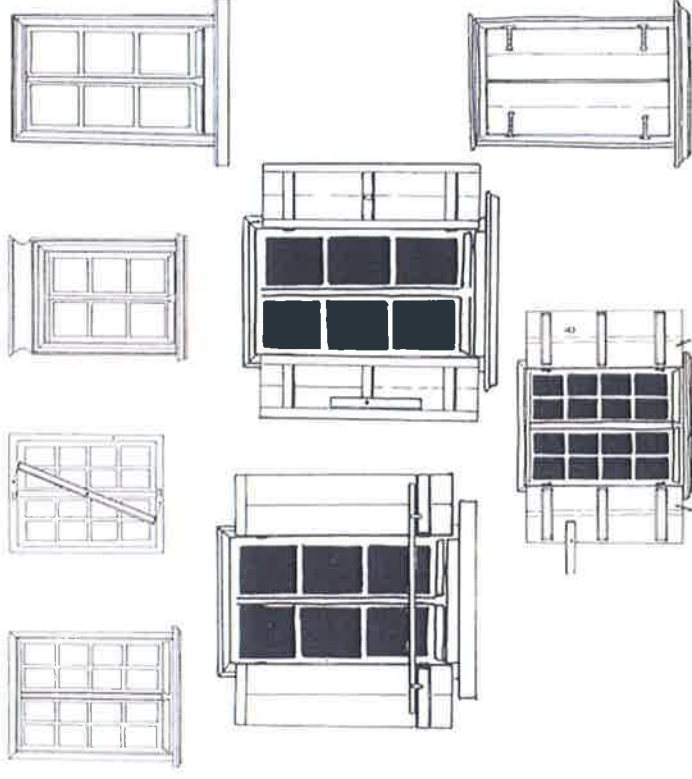
Il est recommandé d'utiliser les proportions typiques de l'architecture picarde ; c'est à dire plus haute que large.<sup>4</sup>

- Traiter correctement l'encadrement des tableaux : légèrement saillant en briques ou en enduit ; habillage par une moulure en bois, etc... Un encadrement coloré permet d'établir un contraste entre la menuiserie et le mur enduit.
- Les menuiseries avec des grands vitrages, baies vitrées, seront de couleur sombre.
- En cas d'utilisation de menuiseries blanches à deux ouvrants, il est préférable que les vantaux soient compartimentés par des petits bois extérieurs aux vitrages ; les petits bois délimiteront des carreaux de format carré ou rectangulaire, dans le sens de la hauteur (2,3 ou 4 carreaux par vantail) ;
- Les menuiseries en bois pourront être peintes de couleur soutenue (rouge, ocre rouge, vert, bleu...), ou lasurés dans une teinte sombre (brun, brun foncé...)
- Les volets en bois devront être peints et montés sur barres horizontales, sans écharpe oblique.

- Les volets roulants devront être disposés le long de la menuiserie, au fond du tableau.



Non prise en compte du fond de tableau  
Exemple extérieur à la commune



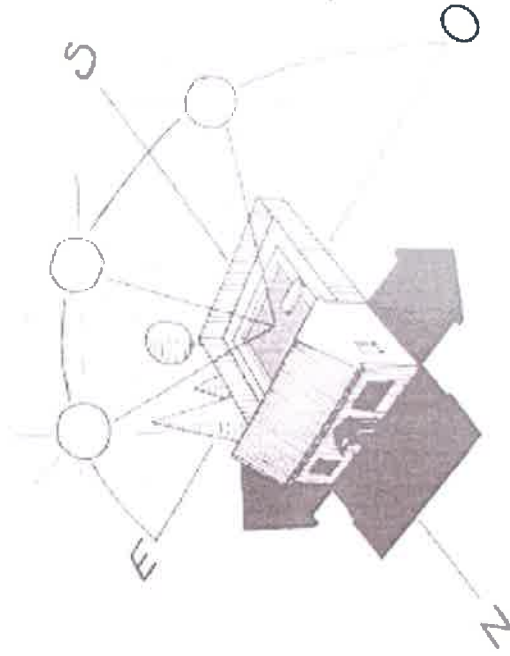
- La porte de bois plein est fortement recommandée : ici planches jointives sans mouluration avec une haute plinthe en partie basse.
- Des motifs variés d'imposte vitrée.

<sup>4</sup> Extraits de la fiche technique maisons individuelles, version janv-2004 – SDAP de la Somme

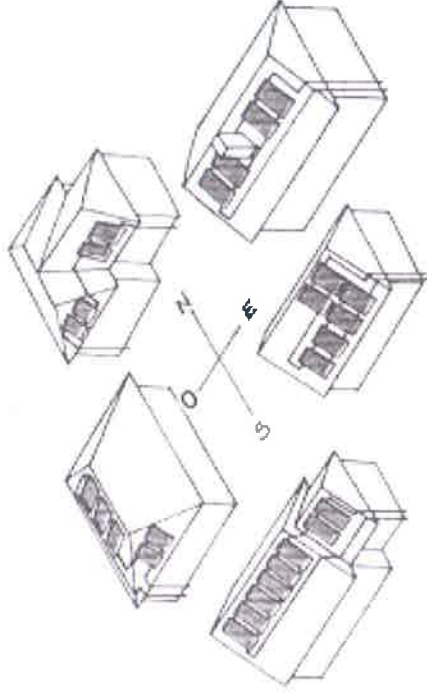
### III-4 Capteurs solaires/Antennes paraboliques

Lors du choix de capteur solaire, il faut tenir compte de son efficacité, de sa durée de vie utile et de son prix, mais également de son intégration dans l'environnement. Dans une situation idéale les capteurs solaires font face au Sud, afin d'intercepter les rayons solaires le plus directement possible. Néanmoins il convient de prendre en compte l'environnement bâti et de placer les capteurs le plus discrètement possible, le côté du toit à l'abri des regards est le plus propice.

Il faut opter pour une structure discrète et qui se confondent très bien avec le revêtement du toit.



Parcours du soleil lors de la journée



Implantation idéale selon le soleil

Pour les antennes paraboliques, il est conseillé de les placer à l'abri des regards, en façade arrière. Ainsi on évite ces objets disgracieux qui par l'aplatissement de couleur claire modifient l'harmonie des façades. De plus une couleur dans les mêmes teintes que la surface support permet une meilleure intégration.



Exemple de parabole en façade arrière (extérieur à la commune)



Exemple de parabole qui ne s'intègre ni avec la toiture et ni avec l'environnement (extérieur à la commune)



## IV-2

### Plantations

Les surfaces non construites sont importantes, il importe qu'elles soient entretenues.

Ainsi le relief et la végétation sont des éléments à intégrer en amont dans tout projet de construction.

Il faut au maximum limiter les terrassements et défrichements, qui bouleversent le terrain et le paysage.

Un nombre important d'éléments naturels et végétaux sont de toutes façon protégés (un certain nombre d'arbres et de haies sont classés).

Le traitement des surfaces plantées utilisera les essences locales au détriment d'essences exogènes qui banalisent le paysage. Ces prescriptions sont d'autant plus importantes que les terrains se rapprochent des limites d'urbanisation : les terrains traversants, opérant une relation espace bâti/ espace naturel.

Il faut entretenir et conforter les haies végétales et arbustives traditionnelles.

Le thuya, le cyprès et le laurier sont des essences à proscrire car ne permettent aucune diversité écologique.

La liste contiguë est non exhaustive.

### Essences favorables au maintien des sols<sup>5</sup> :

Arbres pour la plantation en isolé, alignement ou groupe :

Essences à réserver aux fonds de vallées	Essences adaptées aux sols plus secs, sur les versants
Aulne glutineux ( <i>Alnus glutinosa</i> )	Erable champêtre ( <i>Acer campestre</i> )
Frêne commun ( <i>Fraxinus excelsior</i> )	Peuplier tremble ( <i>Populus tremula</i> )
Chêne pédonculé ( <i>Quercus robur</i> )	Saule blanc ( <i>Salix alba</i> )
Alisier torminal ( <i>Sorbus torminalis</i> )	
Charme ( <i>Carpinus betulus</i> )	
Erable sycomore ( <i>Acer pseudoplatanus</i> )	
Erable plane ( <i>Acer platanoides</i> )	
Orme résistant ( <i>Ulmus x resistans</i> )	
Tilleul d'Europe ( <i>Tilia x vulgaris</i> )	

Arbustes de base pour haies :

Essences à réserver aux fonds de vallées	Essences adaptées aux sols plus secs, sur les versants
Saule cendré ( <i>Salix cinerea</i> )	Cornouiller mâle ( <i>Cornus mas</i> )
Saule marsault ( <i>Salix caprea</i> )	Nerprun purgatif ( <i>Rhamnus catharticus</i> )
Saule fragile ( <i>Salix fragilis</i> )	
Bourdaine ( <i>Frangula alnus</i> )	
Cornouiller sanguin ( <i>Cornus sanguinea</i> )	
Fusain d'Europe ( <i>Euonymus europaeus</i> )	
Noisetier ( <i>Cotylus avellana</i> )	
Prunellier ( <i>Prunus spinosa</i> )	
Viorne obier ( <i>Viburnum opulus</i> )	
Troène commun ( <i>Ligustrum vulgare</i> )	

<sup>5</sup> "Arbres et Haies de Picardie" brochure du C.A.U.E. de la Somme